

BULLETIN D'INFORMATIONS SIROS

Numéro de septembre 2014.

NOUS CONTACTER

Commune de Siros

20 Rue Carrerasse

64230 SIROS

Tel : 05 59 68 66 05

Fax : 05 59 68 72 80

Courriel : mairie.siros@wanadoo.fr

www.siros.fr

Nouveaux horaires :

Les horaires seront modifiés à compter du 13 octobre 2014, date de l'arrivée de la nouvelle employée au Secrétariat

Ouverture au public :

Lundi : 9h30-12h30/13h30-18h30

Mardi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Mercredi : 9h30-12h30/14h00-18h30

Jeudi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Vendredi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Permanence du maire sur RDV :

Lundi : toute la journée

Mercredi : à partir de 19h30

Vendredi : à partir de 19h30

Un mode de travail collégial et convivial :

Si notre Conseil Municipal siège régulièrement en séances publiques au cours desquelles les décisions sont votées, il se réunit aussi (au moins une fois par semaine) de façon informelle pour prendre connaissance et débattre des sujets.

Ces séances plénières, sans vote, permettent de préparer au mieux les séances publiques et également de définir les priorités, car dans un cadre budgétaire restreint, il convient de faire des choix en terme de projets.

Vous trouverez ci-dessous les sujets abordés dans cette communication :

- La mise en place des rythmes scolaires,
- L'entretien des bâtiments communaux,
- Les espaces verts,
- La réduction des dépenses de fonctionnement,
- L'information aux habitants,
- La location des salles au 1^{er} janvier 2015,
- Questions à Christophe Pando.

LA MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES :

Afin d'éviter les dépenses superflues, un inventaire du matériel existant (jeux, ballons, etc...) a été réalisé. Il est mis à disposition du Centre de Loisir Récréation de Denguin pour les activités périscolaires.

Ces activités assurées par le Centre de Loisirs tous les jeudis soir et par des intervenants extérieurs issus du milieu associatif et sportif pour les autres soirs, vont être mises en place progressivement.

Malheureusement un désengagement de dernière minute de la Responsable de Créa'danse est venu perturber notre organisation.

Le train des rythmes scolaires est sur les rails mais il reste des places libres dans les wagons des bénévoles.

Pour ceux qui seraient prêts à partager un peu de leur temps et de leur savoir avec les enfants, nous précisons qu'il s'agit seulement d'une mission d'animation, l'encadrement étant assuré par les employés municipaux ou animateurs extérieurs.

Les premières semaines de septembre et d'octobre apporteront des retours sur cette mise en place. Notre équipe pourra en tirer un premier bilan. Mais notre objectif, dans tous les cas, sera d'utiliser au mieux les infrastructures communales (Maison pour Tous, Maison du Bayle, terrain de pétanque, court de tennis, parcelle 482), que ce soit pour les différentes disciplines culturelles et sportives ou le jeu sous toutes ses formes.

Petit rappel : un enfant inscrit pour une heure d'activité périscolaire doit rester toute la durée de l'activité. Les parents pourront récupérer leur enfant uniquement à la fin de l'activité.

Pour tout renseignement complémentaire ou candidature éventuelle, les personnes intéressées devront s'adresser à la Mairie pour un rendez-vous avec Monsieur le Maire.

Cette année encore l'aide aux devoirs, reste assurée du lundi au jeudi par des bénévoles du village.

L'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX :

Dès notre arrivée, nous avons dressé un inventaire des travaux à réaliser pour remettre les bâtiments en état et préserver ainsi le patrimoine communal et sécuriser les zones à risques.

Parmi les travaux déjà réalisés, notons :

- nettoyage et peinture des tribunes du stade municipal (ateliers jeunes),
- nettoyage et peinture des murs, préau, bancs, portail de l'école avant la rentrée,
- réparation du portail qui était descellé,
- sécurisation de la mezzanine dans les deux classes,
- réparation toits et gouttières de l'école et de la Maison pour Tous (dernier trimestre 2014),
- mise en service de la pompe à chaleur de la Cantine (hors service depuis 2011) après recours contre l'installateur et l'architecte,
- sécurisation de l'entrée de la garderie (accès face à la Mairie),
- sécurisation de la voirie : marquage au sol (rue des Pyrénées, voie piétonne entrée du village).

LES ESPACES VERTS :

Malgré l'été pluvieux et le manque d'effectif en période estivale, votre village est resté propre et accueillant.

Sans dépense supplémentaire le recrutement d'un stagiaire Siroisien a permis d'effectuer les tontes et le nettoyage de la parcelle 482 (taille d'une haie et arrachage de l'autre, en vue de la réalisation d'une aire de jeux pour enfants).

LA REDUCTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Compte tenu de la faiblesse de nos recettes, nous nous sommes attachés immédiatement à rechercher des solutions pour réduire nos dépenses courantes.

La réalisation de nos projets est en effet conditionnée par une augmentation sensible de notre capacité d'autofinancement, c'est-à-dire des économies que nous pourrions réaliser sur nos dépenses de fonctionnement.

Ces dépenses sont d'ores et déjà en diminution pour les postes suivants :

Réorganisation et optimisation des emplois (utilisation des aides de l'Etat).

- Cantine et garderie : 2 CDD (Contrats à durée déterminée) remplacés par un CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi) pour un temps de travail supérieur.
- Secrétariat : 1 CDI (contrat à durée indéterminé) remplacé par un CAE pour un temps de travail doublé.

Frais de téléphone divisés par 3 : renégociation de tous les contrats (école - mairie – mobiles).

Frais d'assurance : renégociation des contrats d'assurance avec Groupama (baisse de 15% pour trois d'entre eux).

Frais de papier : accélération de la démarche de dématérialisation qui consiste en une gestion électronique de documents pour les transferts avec la Perception.

Frais de chauffage : suppression des convecteurs électriques de la Cantine suite à la remise en l'état de la pompe à chaleur.

Frais d'entretien et réparation des matériels : dans la mesure du possible, l'entretien et les réparations des matériels sont assurés dorénavant par les élus compétents (tondeuses, tracteur, etc ...)

Optimisation du temps de travail des agents communaux : l'achat de matériel, fournitures et distributions diverses (courriers, infos aux habitants, ...) sont réalisés par les élus.

Arrosage du stade : investissement dans un arroseur adapté d'occasion et travail réalisé par les élus ou/et agents communaux en remplacement d'un prestataire de service.

INFORMATION AUX HABITANTS

Un effort particulier a été réalisé pour mettre à jour le Site Internet de la Mairie.

Nous avons voulu qu'il soit non seulement un outil d'information à part entière mais aussi qu'il devienne facilitateur pour toutes les démarches administratives.

Le nombre de visites relevées ces derniers mois (7263 visites en août) atteste de l'intérêt que les Sirosiennes et Sirosiens portent à notre Site : www.siros.fr

LA LOCATION DES SALLES AU 1^{ER} JANVIER 2015

La Maison pour Tous sera prioritairement louée aux SIROSIENS. Les personnes extérieures à la commune pourront également réserver cette salle. L'organisation de manifestations payantes est interdite. Le locataire est qualifié d'organisateur directement responsable de la manifestation.

Contrat de location

Les contrats de location des salles communales ont été révisés.

- ↪ Nous attirons particulièrement votre attention sur les animations sonores à la Maison pour Tous afin de respecter la quiétude du voisinage. **Les portes de la salle devront impérativement être maintenues fermées à partir de minuit**, étant précisé que l'animation devra se terminer impérativement à **2 heures du matin**.

La location du Bayle est réservée exclusivement aux réunions, toutes les animations musicales y sont interdites.

Les Associations

Les Associations restent prioritaires sur la location des salles communales.

La réservation des dates de locations **pour les Associations** débutera à compter du 15/12/2014 jusqu'au 31/12/2014 pour établir leur calendrier des manifestations 2015.

La location des salles est gratuite pour les Associations.

Les Sirosiens

A partir du 1^{er} janvier 2015, les Sirosiens pourront réserver leurs dates.

	Durée de la location	Tarif de la location
Maison pour Tous FORMULE 1	Du vendredi 10h30 au samedi 10h30	100 €
Maison pour Tous FORMULE 2	Du samedi 11h au lundi 9h	150 €
Maison du Bayle	La journée	60 €

Personnes extérieures à Siros

	Durée de la location	Tarif de la location
Maison pour Tous FORMULE 1	Du vendredi 10h30 au samedi 10h30	200 €
Maison pour Tous FORMULE 2	Du samedi 11h au lundi 9h	300 €
Maison du Bayle		PAS DE LOCATION



QUESTIONS A CHRISTOPHE PANDO MAIRE DE SIROS.

Christophe Pando Maire de Siros

Q : Sans parler de bilan, quels enseignements tirez-vous de vos 6 premiers mois à la Mairie de Siros ?

R : PASSIONNANT !

D'une diversité incroyable il a fallu que j'apprenne vite car je ne connaissais pas la fonction.

Notre pays croule sous les normes, les lois, les décrets, et notre vie au quotidien en subit les conséquences. Il est très difficile de faire ou d'obtenir un accord rapide et simple afin de pouvoir réaliser ou améliorer la vie des citoyens. Tout demande de l'énergie car tout est compliqué alors que l'on pourrait faire simple.

Q : Vous qui êtes chef d'entreprise, faut-il gérer la commune de Siros comme une PME ?

R : Il y a beaucoup de similitude

En 2012 et 2013, le remboursement annuel des emprunts a généré une capacité d'auto financement (CAF) nette négative, ce qui signifie que la Commune n'arrive plus, ni à rembourser sa dette, ni, à fortiori à financer ses faibles dépenses d'équipement sur sa seule épargne de gestion.

Aujourd'hui la seule façon de pouvoir équilibrer les comptes sans augmenter les impôts est de faire des économies.

Tous les élus participent aux tâches d'entretien ou de remplacement du personnel.
Tous les contrats ont été renégociés.

Voilà comment faire plus avec beaucoup moins (sourires).

Q : Comment votre équipe s'est-elle mise en place ?

R : Une équipe remarquable.

Quand j'ai choisi mon équipe je n'avais aucun doute sur leurs compétences et leurs motivations.
Six mois après j'en ai la confirmation.

Nous nous réunissons une fois par semaine au minimum, je suis en contact permanent avec tous les élus en fonction de leurs réunions en commission, ou à la CCMB (Communauté des Communes du Mieu du Béarn).
Ils sont disponibles et aux services des Sirosiennes et Sirosiens dans la mesure de leurs possibilités.
Chose importante toutes les informations recueillies dans le village sont remontées et débattues en réunion informelle.

Q : En conclusion ?

R : En 6 mois nous avons pris la mesure de notre tâche. Une équipe est en place et elle prend plaisir à être au service des Sirosiens.